

ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE SECTION MERCREDI 03 SEPTEMBRE 2025 – 20H00

SIEGE SOCIAL DE L'A.S.C.
Espace M. DAISEY et J. LAURENS
CENTRE COMMERCIAL DE LA FLEURIEE
All. Louis et Antoinette Maillary - 21850 SAINT APOLLINAIRE

Quorum :

22 licenciés sont présents à cette assemblée générale.

7 pouvoirs ont été transmis en amont de l'assemblée générale : Mme BESSON et Mme GALEA donnent procuration à Mlle CVITKUSIC ; Mme CAIRON donne procuration à M. CAIRON ; M. FARINA donne procuration à M. BAPT ; Mlle PIAZZA et M. PIAZZA donnent procuration à Mme GRUT-HACHET ; Mlle PITOSET donne procuration à M. GALLOIS.

Le quorum (29/49 licenciés) étant atteint, l'assemblée générale est validée et peut être tenue.

Ordre du jour :

1°) Rapport moral de la Présidente ;

2°) Rapport financier du Trésorier saison 2024/2025, budget saison 2025/2026 ;

3°) Bilan des activités de la saison 2024/2025 ;

- Participation aux concours et résultats des championnats ;
- Compte rendu de l'activité de l'académie de tir à l'arc ;

4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l'Assemblée de section du 06 septembre 2024 ;

5°) Mise au vote du tarif des licences 2025-2026 :

Licence 1 ^{ère} année	Adulte – Compétition	155€ (objet promotionnel club inclus)
	Adulte – Loisir	145€ (objet promotionnel club inclus)
	Jeune	125€ (objet promotionnel club inclus)
Renouvellement de licence	Adulte – Compétition	135€
	Adulte – Loisir	125€
	Jeune	105€
	Découverte (du 01.03.2026 au 31.08.2026)	65€
	Non pratiquant	75€

6°) Matériel de prêt pour l'école de tir à l'arc (jeunes et adultes)

Rappel : mise à disposition gracieusement d'arcs d'initiation (sans le petit matériel).

Kits de rentrée (carquois, palette, protège-bras, 6 flèches) disponibles dès 70€ chez Besançon Archerie.

Location d'arcs de compétition selon le niveau de progression de l'archer.

7°) Présentation des projets pour la saison 2025/2026

- Téléthon
- DRE équipe classique homme
- Echange inter-ASC (krav maga, gymnastique)
- Echange avec le club d'astronomie SAB
- Compétition extérieure : championnat de Côte d'Or TAEN
- Sortie du club dans l'Aube

8°) Questions diverses.

*_*_*
**_

L'assemblée générale a commencé à 20h08.

1°) Rapport moral de la Présidente

« Monsieur l'adjoint aux sports, Cher Gérard, Madame la Secrétaire de l'ASC, Chère Hélène, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis archers, Chers licenciés,

Si toute association a besoin d'adultes bénévoles expérimentés, avec des idées innovantes tout en respectant les conventions d'usage et un certain conservatisme, il n'en demeure que sa pérennité dans le temps s'appuie sur sa jeunesse.

Lorsque notre fédération a ouvert les licences aux enfants âgés de moins de 10 ans, j'avoue avoir été septique quant à l'encadrement de nos futurs poussins connus maintenant sous la catégorie U11 (les 7-10 ans).

L'apprentissage à cette très jeune génération nous a fait nous remettre en cause.

Comment accueillir ces jeunes pousses en respectant leur caractéristique physiologique ?

La parole d'éducation sportive n'est pas la même selon que l'on s'adresse à un enfant de 7 ans ou bien à un adolescent ou un adulte.

Il faut croire que nous avons été assez perspicaces pour transmettre notre science du tir à l'arc à Maxence. Très jeune garçon, assez frêle, plutôt timide, mais si désireux de faire du tir à l'arc, au point de compter les jours d'attente entre chaque entraînement et fixer la pendule pour ne pas oublier de partir à l'heure le mercredi et le samedi.

Trop fier d'être un archer épleumien, il arbore le t-shirt de la compagnie à chaque entraînement et sur les compétitions, on se demande même s'il ne dort pas avec.

Maxence est arrivé en septembre 2022 à la compagnie venant juste d'avoir 7 ans, il a progressé de semaine en semaine, passé ses plumes, ses flèches, avec des entraînements faits de jeux et de plaisir. Parfois boudeur quand rien ne va, la larme de crocodile au coin de l'œil quand il est déçu, mais le regard si vif et pétillant et la super banane au visage quand tout lui réussit.

L'ultime bonheur fut ce pas décisif du passage chez les vrais archers, lors du prêt d'un arc de compétition par la compagnie, un arc à soi que l'on possède en permanence. Attention les petits frères ne doivent pas y toucher, ça grogne, ça se dispute si l'un d'entre eux ose poser un doigt dessus.

Ses débuts en compétition dite « découverte » dès la saison 2023/2024 lui ont appris à se confronter à d'autres, il s'est installé dans une certaine zone de confort, ne voulant pas trop aller voir ailleurs qu'en dehors de ses petites habitudes.

Au printemps dernier, nous l'avons poussé hors les murs, à aller sur d'autres terrains que ceux déjà connus et finalement faire ses débuts en compétition fédérale officielle en U11 à 20 mètres en tir à l'arc extérieur international, pour finalement se qualifier et participer aux championnats de Bourgogne-Franche Comté TAEI à Auxonne en Juin dernier et monter sur le podium avec une belle médaille de bronze à la clé.

Cher Maxence, pour récompenser ta persévérance, l'entrée cette saison en compétition officielle, l'ensemble de tes performances et podiums depuis tes débuts, tes trois années en catégorie U11 et ton entrée aujourd'hui en catégorie U13, Henri et Benjamin tes entraîneurs du mercredi et samedi te remettent cette coupe qui trônera j'espère au milieu de toutes tes médailles et te fera rêver à de futures performances et nouveaux podiums.

Maxence, nous apprécions ton sourire et ton regard espiègle, continue à te faire plaisir et à nous faire plaisir, le fait d'être l'un des archers le plus assidu à tous les entraînements est une grande récompense pour les personnes qui t'encadrent et te voient progresser.

Et grand merci à Virginia, ta maman qui t'accompagne et nous fait confiance, à ton fan club familial qui vient te voir en nombre sur chaque compétition.

Notre saison sportive a été ponctuée de réunions des membres du bureau ou simplement de réunions de travail à 3 ou 4. Ces réunions se sont articulées autour de l'organisation de la rentrée de septembre, d'un point logistique et financier de mi-saison et de l'organisation de notre compétition du mois de juin. L'équipe logistique a de son côté remis régulièrement le matériel de prêt et la ciblerie en état de fonctionnement.

Cyril MANIERE, le papa de Chloé et Baptiste, nous a guidé et accompagné dans la vente d'objets publicitaires.

Grâce à ses connaissances professionnelles, il nous a permis d'obtenir des tarifs intéressants sur des « goodies », gourdes et stylos.

Benjamin, Katia, Cyril et moi avons planché durant quelques semaines sur notre visibilité et les solutions pour apporter de la trésorerie à notre compagnie. La revente de ces produits publicitaires devrait rapporter un bénéfice net d'un peu plus de 400 €.

Par l'intermédiaire du Conseil Départemental de Côte d'Or et son pôle logistique, Cyril nous a doté gracieusement de 4 banderoles aux couleurs de la compagnie, que vous avez pu découvrir lors de notre compétition extérieure.

Il n'est pas tant d'avoir la volonté de grandir mais il nous faut nous en donner les moyens. A ce jour, nos rentrées de fonds se limitent à 1.000 € de subvention et ne comptent pas qu'elle augmente, la part club sur les licences et un petit bénéfice sur notre compétition, et encore parce que notre investissement est peu important car nous vivons sur un stock de ciblerie et de blasons des années antérieures.

Il est envisagé de remplacer les chevalets et la ciblerie de la salle. Avec quels moyens ?

Nous sommes tous impactés par la pérennité financière de la compagnie et il nous faut comprendre que notre avenir doit passer par des fonds privés. Et plus le spectre des tiers extérieurs sera large, plus nous aurons de chance de trouver des partenaires et de les fidéliser.

C'est pour cela que dans mes messages de pré-rentree, j'ai fait appel à vous toutes et tous.

Notre Juju, absent ce soir mais excusé, a entrepris des démarches auprès de son employeur. Pour ma part, j'ai fait aussi quelques courriers à de la clientèle.

Toujours dans ce même objectif d'obtention de fonds, il a été décidé en réunion de bureau que le prêt de matériel ne serait plus dorénavant gratuit, hormis pour les licenciés des années précédentes déjà en possession de matériel.

Nous sommes heureux de constater que la fibre compétitive à gagner du terrain tant auprès des adultes que des plus jeunes.

Tristan a fait son premier tir en campagne en catégorie pro-first avec pour binôme la récente championne de France dans cette discipline, Stéphanie MARTIN, licenciée au club de Marsannay-la-Côte.

Benjamin et Henri vous feront une synthèse des résultats de nos jeunes qui comme Léna, Chloé et Baptiste ont participé à leurs premiers concours loisirs cette saison. Quant à Zoé, elle a débuté la compétition officielle en extérieure à 30 mètres après une saison en salle en compétition découverte.

Les résultats chez les adultes sont satisfaisants, nous avons glané quelques médailles en individuelles sur les championnats. Nous avons développé la compétition par équipe mixte et ainsi créer plusieurs binômes qui ont participé à des rencontres et présenter 4 équipes au trophée des mixtes départemental.

Une équipe homme arc classique a vu le jour et pu s'inscrire sur le championnat de division régionale (tir à 70 m). Daniel, Yanne, Sylvain et Benjamin terminent à la seconde place de la D.R.

J'en profite pour remercier chaleureusement Daniel qui a bien voulu jouer le jeu cette année pour constituer une équipe de 4 archers alors que le tir à 70 mètres n'est pas sa discipline de prédilection. Grand merci Daniel, je sais que ce fut un peu compliqué pour toi et que tu laisses volontiers ta place à ton futur remplaçant Jean-Marc. Sans toi, cette équipe n'aurait pas pu évoluer en D.R.

Les tarifs des licences 2025-2026 restent inchangés, sauf pour les primo-licenciés.

Il est inclus d'office dans le tarif pour un nouveau licencié, une gourde aux couleurs de la compagnie.

Nous proposerons pour les primo-licenciés d'acquérir un kit carquois-flèches-protections auprès de l'équipementier BESANCON ARCHERIE de l'ordre de 70 €.

Pour la 3ème année, nous avons fait une sortie culturelle sur un week-end en mai dernier du côté de Cluny et la Roche Solutré avec un petit arrêt dégustation dans une cave mâconnaise. On a déjà commencé à jeter quelques bases pour l'an prochain pour découvrir l'Aube, Troyes et le lac de la Forêt d'Orient.

Notre traditionnel abat-oiseau a fait le plein et sans oublier l'excellent vin chaud de Pascal pour les adultes et le chocolat chaud pour les plus jeunes. Un excellent moment de convivialité, comme notre habituel barbecue le 21 juin au soir qui nous a rassemblé avant les vacances scolaires. Nous avons pu découvrir les différents parfums et crus de bœufs de fruits très arrangés de Sylvain, pour finir pour 3 d'entre eux sur le terrain à dormir à la belle étoile, pour soi-disant garder le terrain où était installé notre compétition. En fait, je pense que le terrain a plus été gardé par les lapins que par nos trois comparses.

Avant d'aller plus avant dans cette assemblée, j'adresse tous mes remerciements à mes infatigables bénévoles, à l'équipe dirigeante de l'ASC et à son Président Mr Pierre CAMILLIERI, mes remerciements aux services techniques de notre commune et un remerciement tout particulier à Mr Gérard FOUCARD qui nous soutient avec ferveur.

Je vous souhaite une belle saison sportive et je laisse la parole à Annick qui va nous présenter un état de notre trésorerie au 30 juin 2025 et le budget de la prochaine saison. »

2°) Rapport financier du Trésorier saison 2024/2025, budget saison 2025/2026

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2024/2025 ASC TIR A L ARC: Globale



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
604100	Prestations de services	40.00	40.00	706120	Billetterie recettes autres manifestations	324.00	176.00
606100	Gaz	25.40	0.00	707100	Ventes buvettes	482.66	6.50
606300	Fournitures d'entretien et petit équipement	52.22	210.87	707220	Ventes boutiques	1 078.00	1 823.80
606400	Fournitures administratives	0.00	69.89	707300	Ventes aux Membres	179.00	0.00
606600	Carburants	73.03	0.00	708800	Autres produits activités annexes	810.00	0.00
606810	Achats équip/matériel/outillage activité	843.43	2 929.69	748027	TIR A L'ARC subvention ASC reçue	1 000.00	1 000.00
607100	Achats pour revente buvette	51.92	0.00	748199	Section subvention ASC exceptionnelle reçue	0.00	300.00
607220	Achats boutiques	808.13	1 892.33	750100	Cotisations des adhérents	6 086.25	5 045.00
613510	Location minibus sans chauffeur	100.00	100.00	754120	Abandon de frais par les bénévoles	473.97	0.00
613530	Locations autres petits matériels	30.00	0.00	754200	Mécénat	416.00	0.00
618500	Frais colloques séminaires stages	0.00	967.76	761000	Autres Produits financiers	0.00	60.74
622600	Honoraires comptables	32.29	32.29	791100	Transfert de charges	0.00	1 285.95
623810	Tournois	218.00	515.50				
625150	Voyages déplacements Autres	488.00	293.44				
625700	Réceptions	1 979.18	647.45				
627800	Frais bancaires commissions	148.71	114.45				
628535	Fédérations arbitrage péraquation amendes et autres	95.00	0.00				
628610	Cotisations Fédérations	3 148.00	2 597.00				
650027	Cotisations ASC TIR A L'ARC	1 034.00	860.00				
TOTAL DÉPENSES		9 167.31	11 270.67	TOTAL RECETTES		10 849.88	9 697.99
Résultat : 1 682.57				N-1 : -1 572.68			
86	Contributions volontaires en nature	6 197.46	3 900.00	87	Contributions volontaires en nature	6 197.46	3 900.00
TOTAL		17 047.34	13 597.99	TOTAL		17 047.34	13 597.99

BILAN - Exercice 2024/2025 ASC TIR A L ARC



ACTIF					PASSIF				
INTITULE		VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULE		N	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	106	Réserves	4 538.33	6 111.03
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	1 682.57	-1 572.68
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		6 220.90	4 538.33
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Dépôts et cautionnements			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ				0.00	0.00	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	134	Commune	0.00	0.00
2) STOCKS				0.00	0.00	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
512A	Compte Courant Crédit Mutuel			3 249.94	565.61	136	Autres	0.00	0.00
512B	Compte Triplex Crédit Mutuel			3 133.78	3 133.78	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	0.00
530	Caisse			138.74	535.94	151	Provisions	0.00	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				6 522.46	4 235.33	161	Emprunts	0.00	0.00
410	Sections charges salariales et prestations dues			0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
416	AdhAŠrents - usagers douteux			0.00	0.00	400	Autres dettes	0.00	0.00
425	Personnel			0.00	0.00	401	Fournisseurs	278.27	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00	402	Autres dettes Passif	0.00	0.00
4687	Produits à recevoir			9.00	376.50	421	Rémunérations dues	0.00	0.00
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00	430	Dettes sociales	0.00	0.00
						442	PAS	0.00	0.00
						450	Groupe et Associés	0.00	0.00
						4686	Charges à payer	32.29	73.50
						487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
TOTAL ACTIF			6 531.46	4 611.83	TOTAL PASSIF			6 531.46	4 611.83

Mise au vote des comptes

Les comptes sont soumis aux votes de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

BUDGET PREVISIONNEL - 2025/2026 ASC TIR A L ARC



Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
60410 0	Prestations de services	40.00	706100	Locations diverses	200.00
60420 0	Hébergement site web	0.00	706120	Billetterie recettes autres manifestations	325.00
60630 0	Fournitures d'entretien et petit équipement	220.00	707100	Ventes buvettes	180.00
60640 0	Fournitures administratives	70.00	707220	Ventes boutiques	1 600.00
60681 0	Achats équip/matériel/outillage activité	2 000.00	708800	Autres produits activités annexes	850.00
60710 0	Achats pour revente buvette	50.00	748027	TIR A L'ARC subvention ASC reçue	1 000.00
60722 0	Achats boutiques	1 000.00	748199	Section subvention ASC exceptionnelle reçue	0.00
61351 0	Location minibus sans chauffeur	0.00	750100	Cotisations des adhérents	5 985.00
61850 0	Frais colloques séminaires stages	250.00	754120	Abandon de frais par les bénévoles	475.00
62260 0	Honoraires comptables	35.00	754200	Mécénat	400.00
62381 0	Tournois	450.00	761000	Autres Produits financiers	70.00
62515 0	Voyages déplacements Autres	500.00			
62570 0	Réceptions	1 900.00			
62780 0	Frais bancaires commissions	150.00			
62853 5	Fédérations arbitrage péraquation amendes et autres	100.00			
62861 0	Cotisations Fédérations	3 330.00			
65002 7	Cotisations ASC TIR A L'ARC	990.00			
TOTAL DÉPENSES		11 085.00	TOTAL RECETTES		11 085.00
Résultat : 0.00					
86	Contributions volontaires en nature	6 200.00	87	Contributions volontaires en nature	6 200.00
TOTAL		17 285.00	TOTAL		17 285.00

Mise au vote du budget

Le budget est soumis aux votes de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

3°) Bilan des activités de la saison 2024/2025

Participation aux concours et résultats des championnats (présenté par Benjamin BAPT)

« De nouveau, Mesdames et Messieurs les archers je vous salue,

L'année sportive qui s'est écoulée fut riche en présence de notre compagnie sur les pas de tir.

Nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux licenciés motivés. Plusieurs d'entre eux ont décidé de participer rapidement aux compétitions et d'investir dans du matériel.

Fort de ce succès, nous avons d'ailleurs mis en suspens les inscriptions dans notre compagnie cette année à 49 licenciés. Malgré cette mise en suspens, la cotisation de notre compagnie va augmenter de 50€ à 75€. Suite à ce constat, nous avons décidé d'ouvrir au-delà de cette limite, ce qui engendra en 2025/2026 une nouvelle augmentation de la cotisation de notre compagnie à la fédération de 75€ à 100€ si rien ne change.

Nos jeunes de l'académie de tir tel que Léna, Zoé, Maxence, Tristan et Tim ont réalisé tout au long de la saison de belles performances dans différentes catégories et disciplines (Tristan en tir campagne) dont certains ont fait leurs premiers pas en compétition officielle.

Les adultes néo-licenciés ne sont pas en reste car Anne-Sophie, Aliénor, Jean-Marc et Charly se sont lancés également ainsi que le retour de Yanne et Julien.

Les archers plus expérimentés étaient également présents avec plusieurs titres départementaux et régionaux pour Florian et Justine.

Une équipe DR homme arc classique a été montée avec Yanne, Sylvain, Daniel et Benjamin en terminant deuxième. Malheureusement, la montée en DRE ne se fera pas cette année mais nous ne manquerons pas de retenter l'expérience l'année prochaine avec Jean-Marc, Yanne, Sylvain et Benjamin.

Toutes disciplines confondues, nous ramenons 43 podiums (20 en salle, 9 en TAEI, 14 en TAEN). Nous avons été présents sur 28 départs (12 en salle, 9 en TAEI, 7 en TAEN) avec 106 archers présentés (53 en salle, 22 en TAEI, 31 en TAEN).

Les Épleumiens étaient encore présents en force et en nombre pour les traditionnelles 24h00 de Belfort qui ne manquerons pas d'être réitérés cette année avec 4 équipes présentes.

Chloé et Louis, Katia et Yanne, Jean Marc et Anne-Sophie, Justine et Florian ainsi que Valérie et Benjamin ont tenté leur chance au Trophée des mixtes. Ils ne sont pas partis à Chènevrières sur Marne mais remettrons cela cette année.

Nous avons de nouveau organisé notre compétition sur deux départs. Les retours très positifs des participants, pour certains étant venus de loin, nous incite à le reconduire la saison extérieure prochaine en organisant le championnat de Côte d'Or TAEN sur le terrain du bas d'entraînement de rugby. Ce terrain nous permettra d'aligner environ 20 cibles.

Merci encore à tous les bénévoles présents sur les deux jours ainsi qu'à nos arbitres.

Valérie a également validé son diplôme d'arbitre national.

Le dimanche 31 août 2025, nous avons organisé une journée intitulée « qu'est-ce qu'un arc ? » où, dans différents ateliers, chacun pouvait apprendre les bases de réglages d'un arc, fabriquer une corde ou monter une flèche.

Cet évènement a eu du succès avec une quinzaine de personnes présentes, merci également aux animateurs Valérie, Florian, Pascal et Benjamin.

Nous aurons une nouvelle assistante entraineur car, en effet, Katia participera à la formation dans quelques jours.

Pour les objectifs 2026, toujours plus de présence sur les pas de tir et plus de podiums ainsi qu'une montée de l'équipe homme arc classique en DRE. »

Compte rendu de l'activité de l'académie de tir à l'arc (présenté par Henri THOUAN)

« Les objectifs généraux

Sa mission principale : faire découvrir et pratiquer le tir aux jeunes archers de manière progressive sécurisé et ludique.

- Elle s'adresse particulièrement aux enfants et adolescents de 9 à 15 ans.
- L'académie permet de s'initier à un sport de précision, de favoriser et pratiquer un sport où chacun progresse à son rythme.
- Elle permet par ailleurs de travailler la concentration, la patience dans la progression, le calme, la gestion des émotions et surtout encourager l'autonomie, la responsabilisation (respect du matériel propre ou prêté par la compagnie), elle permet l'estime de soi.
- Dans un premier temps, acquérir les bases techniques, la posture de tir puis, par l'apprentissage, de comprendre les techniques de visée et la libération de corde.
- En résumé, poser les bases d'une pratique correcte et adaptée aux archers va permettre d'évoluer vers des niveaux de pratiques plus avancées (la préparation à la compétition).
- Cependant, il est important de garder à l'esprit qu'à ce niveau, l'activité première de notre académie de tir reste avant tout un loisir !!!!!
- Aussi, le respect des autres, la compétition, l'entraide et surtout l'écoute amènera l'archer à développer un esprit d'équipe où ce sport est avant tout un sport individuel.
- L'école de tir à l'arc de Saint Apollinaire sait adapter les séances en fonction de l'âge, de la capacité et de la motivation de chaque archer.

Encadrement

L'équipe d'encadrement lors des séances de tir comprend 2 entraîneurs fédéraux et un assistant entraîneur qui assurent la cohérence technique des apprentissages. Les samedis matins, il y a un grand nombre d'archers débutants, surtout en début de saisons. Il y a toujours une aide et un renfort de certains licenciés expérimentés pour assurer les séances de tir en toute sécurité et le respect des règles du tir à l'arc. Pour l'école, un mercredi sur 2, au moins un licencié adulte vient aider à l'encadrement.

Disciplines pratiquées

Il y a 3 types d'armes : l'arc classique, l'arc à poulies et l'arc nu. Les notions de bases dans l'enseignement de ces disciplines assurent la sécurité, les bonnes postures, la visée et la libération de corde.

Par conséquent, pour se familiariser avec la technique et la pratique, le jeune archer utilise un arc en bois (arc Rolland) puis un arc métallique et au cours de sa progression, il apprendra à se servir de tout ce qui équipe son arc (viseur, clicker, etc.).

Le matériel est fourni par la compagnie (un chèque de caution est versé à la compagnie, le montant est fixé par le bureau directeur). L'investissement d'un arc personnel se fera plus tard.

Chaque archer est responsable de son matériel de prêt.

Organisation et Déroulement d'une séance de tir le mercredi

Jeunes débutants

1. Échauffement physique (10 min)
2. Tir sur blason 80cm à 10m : compétences à travailler (positionnement, tenue de l'arc, contact et libération de la corde)

Archers plus expérimentés

- 1) Échauffement physique (10 min)

- 2) Tir de 4 volées de 6 flèches sans blason à 18m en intérieur (à 25m en extérieur)
- 3) Tir de 3 volées de 6 flèches sur blason de 60cm en intérieur (sur blason de 80cm en extérieur)
- 4) Compétences à travailler : posture, tenue du bras, contacts, libération de la corde

En fin de séance retour au calme : petit débriefing puis rangement du matériel avec les enfants, moment de parole où chacun fait savoir ce qu'il a aimé ou pas.

L'académie permet d'adapter les séances selon l'âge, les capacités et la motivation de chacun. Pour mesurer la progression de chaque archer, il existe des repères avec les passages de flèches de progression de couleur blanche (10m), noire (15m), bleue (20m), rouge (25m) et jaune (30m) qui correspondent à des distances de tir.

Cela permet de préparer à une éventuelle entrée en pratique compétitive pour ceux qui le souhaitent.

Conclusion

Notre académie de tir est bien plus qu'un lieu d'apprentissage technique mais un espace où les jeunes et moins jeunes archers découvrent le plaisir de tirer à l'arc dans un cadre convivial et sécurisé. Chaque archer progresse pas à pas à travers des séances ludiques, des jeux adaptés et des challenges motivants (petites compétitions, duels) tout en validant ses compétences par le passage de flèches.

Aussi, chacun trouvera sa place : les uns vont privilégier le plaisir de jouer et de se dépasser, les autres vont développer un esprit de compétition et se prépareront aux premières rencontres sportives.

Quel que soit leur objectif, tous évoluent dans un climat d'entraide, de respect et de camaraderie.

Ainsi, l'académie de tir à l'arc de Saint-Apollinaire avec ses encadrants bénévoles contribuent à former de bons archers mais surtout des jeunes confiants, respectueux et fiers de leurs accomplissements. »

4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l'Assemblée de section du 06 septembre 2024

Les rapports sont soumis aux votes de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

5°) Mise au vote du tarif des licences 2025-2026

Licence 1 ^{ère} année	Adulte – Compétition	155€ (objet promotionnel club inclus)
	Adulte – Loisir	145€ (objet promotionnel club inclus)
	Jeune	125€ (objet promotionnel club inclus)
Renouvellement de licence	Adulte – Compétition	135€
	Adulte – Loisir	125€
	Jeune	105€
	Découverte (du 01.03.2026 au 31.08.2026)	65€
	Non pratiquant	75€

Mise au vote du tarif des licences

Les tarifs des licences sont soumis au vote de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

6°) Matériel de prêt pour l'école de tir à l'arc (jeunes et adultes)

Rappel : mise à disposition gracieusement d'arcs d'initiation (sans le petit matériel)

Kits de rentrée (carquois, palette, protège-bras, 6 flèches) disponibles dès 70€ chez Besançon Archerie

Location d'arcs de compétition selon le niveau de progression de l'archer

La Présidente explique que le matériel (arc métallique complet) est prêté gracieusement depuis des années. Cependant, il a été remarqué que les autres clubs aux alentours louaient le matériel donc le bureau a décidé de faire de même pour notre compagnie, cela aidera également pour notre trésorerie. Hormis les anciens adhérents, les nouveaux loueront le matériel prêté par la compagnie. Cela se fera en 2 fois :

- Une location de 60€ avec une caution de 250€ sur le dernier trimestre de l'année (01/01 au 31/12) ;
- Une location de 120€ à partir de janvier jusqu'à la fin de l'année (60€ du 01/01 au 31/03 et 60€ au 01/04 au 30/06) avec une caution de 250€.

Le petit matériel (kit de rentrée) est à acheter auprès d'une archerie après les vacances de la Toussaint.

7°) Présentation des projets pour la saison 2025/2026

➤ Téléthron

Notre compagnie peut difficilement présenter une activité pour le Téléthron (organisation compliquée) donc nous allons participer grâce à nos bénévoles : Valérie et Katia à la trésorerie ; Benjamin et Yanne à la buvette. La section Tir à l'arc prêtera également son TPE pour la journée du Téléthron.

➤ DRE équipe classique homme

Notre équipe arc classique homme, composée de Sylvain, Yanne, Jean-Marc et Benjamin, retentera sa chance cette année en D.R. (division régionale). Ils participeront à trois concours aux alentours et donneront le meilleur d'eux-mêmes pour essayer de décrocher la première place.

➤ Echange inter-ASC (krav maga, gymnastique)

A la demande de ces deux sections, nous allons faire des soirées initiation tir à l'arc, sûrement des jeudis pendant les vacances scolaires, où nous leur feront découvrir notre sport.

➤ Echange avec le club d'astronomie SAB

Comme à l'été 2024, nous tenterons de refaire un échange avec la SAB au printemps ou à l'automne 2026 (date à déterminer) : nous les initierons à notre discipline et ils nous feront découvrir les mystères du ciel.

➤ Abat Oiseau

Notre tir traditionnel aura lieu le samedi 28 mars 2026. Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ce moment toujours plein de challenges et d'amusements.

➤ Compétition extérieure : championnat de Côte d'Or TAEN

Comme décidé en réunion de bureau, nous n'organiserons plus de compétition dominicale mais nous nous attaquerons à l'organisation du championnat de Côte d'Or TAEN. Le weekend précis sera déterminé lors de l'établissement du calendrier d'arbitrage saison extérieure cet hiver.

La Présidente insiste sur la présence du maximum de bénévoles pour la bonne gestion de cette compétition.

➤ Sortie du club dans l'Aube

Pour le weekend de la Pentecôte (23 au 25 mai 2026), la compagnie organisera son traditionnel weekend « en dehors du tir à l'arc » du côté du département de l'Aube où une visite de Clairvaux, une balade dans les vieilles rues de Troyes et vers les lacs de la Forêt d'Orient ainsi qu'un temps shopping à Pont-Sainte-Marie seront organisés.

8°) Questions diverses.

Aucune question n'est posée par les personnes de l'assemblée.

Hélène GLASKO, secrétaire et représentante de l'ASC, est ravie d'être venue à cette assemblée. Elle remarque les divers projets menés par la compagnie avec un accent sur les jeunes et un budget bien équilibré. Elle apprécie que les bénévoles soient très investis (participation au téléthon, organisation d'une compétition) et serait heureuse de revenir à l'une de nos assemblées.

Gérard FOUCARD, adjoint aux sports et représentant de la mairie de Saint Apollinaire, est heureux d'être présent à cette assemblée. Il remercie la compagnie pour l'invitation et particulièrement le bureau pour son investissement. Il félicite de nouveau Maxence pour son parcours. Il remercie également Cyril MANIERE, le père du jeune Baptiste MANIERE, pour son aide pour les objets promotionnels et les banderoles. En ce moment, il est compliqué d'obtenir des sponsors donc les nouvelles idées sont importantes pour avancer car sans bénévoles, pas de section. Merci à l'ensemble des bénévoles. Il ne faut pas hésiter à venir aider les bénévoles, surtout ceux du bureau. L'arrivée de jeunes personnes au bureau est essentielle pour la survie de la compagnie. Gérard félicite l'académie de tir et les résultats, surtout le travail fait pour les jeunes. Il exprime de la colère au niveau de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) car notre section leur donne beaucoup (surtout au niveau des cotisations qui ne cessent d'augmenter) et peu de reconnaissance ou d'aides nous sont redonnées.

La Présidente intervient en expliquant que ce comportement de la fédération n'aide pas à recruter de nouveaux arbitres.

Gérard reprend en expliquant que la mairie fait tout ce qu'elle peut pour les associations (surtout au niveau du terrain). La fête du sport est importante et il est possible pour qu'elle soit relocalisée vers Pré Thomas. Il remercie encore la compagnie pour tout ce qu'elle fait au niveau de la commune, la mairie ne pourrait pas payer les bénévoles et nous souhaite une belle saison sportive.

Jean-Marc prend la parole pour annoncer que les séances de préparation physique commencées en extérieur se poursuivront en intérieur pendant la saison salle. Elles auront lieu les jeudis à 19h15 au local de tir, juste avant la séance de tir.

La Présidente rappelle également un petit échauffement serait désormais intégré aux séances de tir, chacun est libre d'y participer.

Le Secrétaire explique que c'est Jean-Marc qui se charge de cette partie car il a des compétences techniques validées par un diplôme universitaire et qu'il se propose généreusement de le faire pour le bien de tous.

La Présidente indique que Katia passera le diplôme d'encadrant fédéral d'ici mi-septembre et Jean-Marc s'inscrira pour le diplôme d'entraîneur fédéral sur la saison 2026/2027 (il n'a pas deux ans de licence active pour y prétendre actuellement). Benjamin, Henri et Valérie feront un recyclage au printemps 2026 pour renouveler leurs droits à entraîner. Elle annonce qu'il y a toujours 6 arbitres dans le club (Annick, Benjamin, Daniel, Katia, Gérald et Valérie) qui font régulièrement des formations afin de garder leur statut actif. La Présidente annonce que la fédération prévoit une refonte des niveaux d'arbitrage (niveau local, niveau avec championnats, niveau national) dans les prochaines années et que la formation au diplôme d'arbitre n'est plus gratuite (40€ l'inscription) pour un meilleur engagement des candidats.

*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée de section se termine à 22h07.

La Présidente invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié.

Katia CVITKUSIC
Secrétaire adjointe